

Communiqué de presse

1008-1904-CommPresse-Comptes_2018.docx

Comptes 2018 à La Tour-de-Peilz

Un exercice bouclé avec 2.70 millions de francs de bénéfice

Les comptes 2018 bouclent sur un excédent de revenus de 2.70 millions de francs, alors que le budget prévoyait une perte de quelque 730'000 francs. Ce résultat comprend 2.77 millions provisionnés pour le solde de la part boélande à la péréquation intercommunale. La marge d'autofinancement atteint 3.55 millions.

Les comptes 2018 de la commune sont bons. Ils bouclent sur un bénéfice de 2.70 millions de francs, pour un total de charges de 67.55 millions et des revenus de 70.25 millions. Ce résultat s'explique, d'une part, par une bonne maîtrise des charges (+ 1.02 % par rapport au budget hors provision pour solde de péréquation) et, d'autre part, par une bonne surprise au niveau de l'impôt sur les successions et donations, qui se monte à 3.87 millions, soit 2.92 millions ou 306.84 % de plus qu'au budget.

Les impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques, après 3 années de croissance régulière de 2015 à 2017, diminuent légèrement de respectivement 0.38 million et 0.58 million, soit -1.53% et -10.14% par rapport au budget.

Parmi les impôts conjoncturels, tout comme l'impôt sur les successions et donations détaillé précédemment, les droits de mutations et les impôts sur les gains immobiliers augmentent de respectivement 0.77 million (54.86%) et 0.91 million (75.51%).

L'impôt sur le bénéfice des sociétés est lui aussi supérieur de 0.73 million ou 30.48% en comparaison avec le budget.

On relèvera que la commune a récolté au cours de l'année écoulée 50.86 millions de recettes fiscales, contre 47.61 millions en 2017 à taux d'imposition égal (64%). Dans le même temps, la participation de la Commune à la péréquation intercommunale (comprenant la péréquation directe, la facture sociale et la réforme policière) passe de 18.64 millions (décompte 2017) à 20.37 millions (estimation 2018).

En 2018, la valeur du point d'impôt à La Tour-de-Peilz atteint Fr. 614'000.-, soit Fr. 51.73 par habitant, alors que la moyenne cantonale s'établit à Fr. 41.90 (2017). Le montant de la dette, stable par rapport à 2017, atteint 20 millions de francs. Au 31 décembre 2018, la population de La Tour-de-Peilz comptait 11'871 âmes.

Contact :

M. Jean-Pierre Schwab, Municipal en charge des finances, 079 220 67 83

M. Michael Zenger, Chef du Service des finances, 021 977 01 40

La Tour-de-Peilz, le 9 mai 2019

